



**PREMIER
MINISTRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Secrétariat général
des affaires
européennes



TAIEX

MOVING FORWARD TOGETHER
WITH EU EXPERTISE

Newsletter Jumelages et TAIEX – Octobre 2025

Une coopération qui repose sur des structures solides : à la découverte des Points de Contact Nationaux

La réussite des projets de jumelage repose en grande partie sur le rôle clé des Points de Contact Nationaux. Responsables de la coordination nationale, du suivi des candidatures et de la diffusion des propositions, ces acteurs, discrets mais déterminants, méritent d'être mieux connus.

Le Point de Contact National allemand a réalisé au printemps 2025 une enquête auprès de ses homologues européens afin de dresser un panorama des organisations, méthodes de travail et initiatives inspirantes en matière de pilotage des instruments de coopération. Nous vous en présentons ce mois-ci les principaux enseignements.

Les Points de Contact Nationaux européens : piliers méconnus mais essentiels de la coopération institutionnelle

De mai à août 2025, le Point de Contact National allemand a conduit une enquête comparative auprès de ses homologues dans 16 États membres. Objectif : mieux comprendre les structures, compétences et bonnes pratiques en matière de participation européenne aux projets de coopération administrative. Cette initiative fournit un éclairage précieux sur l'architecture des jumelages côté États membres.

Des ancrages administratifs pluriels

La majorité des Points de Contact Nationaux sont intégrés aux ministères des Affaires étrangères, reflétant la dimension stratégique et diplomatique de leur mission. D'autres configurations coexistent : l'Allemagne rattache son Point de Contact National au ministère de l'Économie ; la France l'installe sous l'autorité du Premier ministre ; certains, comme la Finlande, s'appuient fortement sur des agences d'administration publique (Institut finlandais de gestion publique). Cette diversité témoigne de la diversité des organisations administratives des États membres.

Des équipes hétérogènes en taille mais riches en appuis

Le nombre d'agents varie de un à cinq selon les pays. Toutefois, la notion de « taille » mérite nuance : dans de nombreux cas, les Points de Contact Nationaux sont soutenus par des agences d'exécution spécialisées qui renforcent leur capacité opérationnelle. En France, plusieurs opérateurs accompagnent les projets selon les thématiques : en plus d'Expertise France (qui intervient dans de nombreux domaines) existent plusieurs opérateurs, avec différents statuts, sur des thématiques spécifiques Civipol (intérieur et sécurité), France Vétérinaire International et France AgriMer (agriculture et vétérinaire), France Éducation International (éducation), entre autres.

Partage des fonctions et mutualisation des efforts

Une majorité de Points de Contact Nationaux bénéficient d'un appui institutionnel d'agences nationales ou d'organismes de développement. C'est le cas, par exemple, de l'Agence centrale de financement et de passation des marchés en Croatie, de l'Agence centrale de gestion de projets en Lituanie ou de la Société allemande pour la coopération internationale (GIZ) en Allemagne. Ces structures contribuent à la gestion administrative, financière et logistique des projets, mais aussi à leur évaluation. Cela facilite l'absorption des projets et professionnalise leur pilotage.

Stratégies géographiques et domaines d'action

Régions cibles : entre spécialisation et approche globale

La stratégie géographique varie sensiblement. Les Points de Contact Nationaux d'Etats membres tels la France, l'Allemagne, l'Espagne ou les Pays-Bas, développent une approche « universelle », intégrant aussi bien les pays de l'élargissement (Balkans, Moldavie, Ukraine) que le Partenariat oriental ou le Voisinage sud. D'autres Etats membres concentrent leurs activités sur des régions spécifiques. L'étude révèle que l'Afrique, bien que peu ciblée, suscite un intérêt croissant, notamment dans les pays francophones. Cette orientation linguistique stratégique pourrait préfigurer de nouveaux partenariats à l'avenir.

Tâches supplémentaires : des Points de Contact Nationaux moteurs d'engagement

En plus de leurs fonctions statutaires (suivi des appels, transmission des candidatures, coordination nationale), de nombreux Points de Contact Nationaux développent des activités proactives pour renforcer la notoriété et la lisibilité du dispositif :



Communication

Gestion de publications, animation de réseaux sociaux (la France anime un compte LinkedIn dédié).



Événementiel

Organisation de séminaires, réunions d'information, forums. La Lituanie organise deux séminaires à l'attention des administrations sur les jumelages par an.



Gestion de la connaissance

Capitalisation documentaire et technique. L'Allemagne a mis en place une base sur les règles de rémunération des experts.



Évaluation

Suivi qualitatif et quantitatif des projets. L'Espagne collecte des données sur la participation et la performance espagnoles dans les projets de jumelage

Portraits croisés de Points de Contact Nationaux : diversité d'approches, même engagement

Lettonie

Rare exemple d'un Point de Contact National actif avant même l'adhésion à l'Union européenne. Forte expérience cumulée en tant que bénéficiaire et État membre, ce qui renforce sa compréhension globale des projets.

Estonie

Appui renforcé via le Centre estonien pour le développement international, avec une équipe relativement étoffée (jusqu'à 5 personnes).

Espagne et Pologne

Mobilisation des échelons infranationaux. L'Espagne et la Pologne déploient des efforts particuliers pour associer les échelons intra-étatiques aux projets de jumelage. Cette stratégie vise à élargir le vivier d'expertise mobilisable et à renforcer l'ancrage territorial de la coopération institutionnelle européenne.

Défis communs : entre ressources limitées et complexité administrative

L'enquête fait émerger plusieurs enjeux récurrents :



Capacité humaine

Dans certains pays, les Points de Contact Nationaux reposent sur un ou deux agents. Le cumul des tâches peut également limiter la proactivité.



Lisibilité des procédures

Les différences de fonctionnement entre institutions nationales et attentes de la Commission peuvent créer des frictions ou des lenteurs.



Mobilisation des experts

Identifier des agents disponibles et qualifiés demeure un défi récurrent.

Vers une montée en puissance coordonnée ?

Une tendance se dessine : renforcer la professionnalisation des Points de Contact Nationaux et améliorer la mutualisation entre États membres. L'enquête souligne que plusieurs Points de Contact Nationaux se coordonnent déjà en amont des appels, pour favoriser des candidatures conjointes ou éviter les doublons. Cette culture de coopération, encore émergente, pourrait s'intensifier à l'avenir.

TRUCS ET ASTUCES / COMMENT PARTICIPER ?

- 📌 **Vous souhaitez participer à un projet de jumelage ?** Le Point de Contact National français est votre interlocuteur privilégié. Il vous informe sur les appels en cours, les modalités de candidature, et peut vous orienter vers les opérateurs appropriés.

Quelques conseils pratiques :

01

Anticipez

Les délais de réponse aux appels sont courts.

02

Mobilisez vos équipes

L'engagement d'une institution repose sur la disponibilité de ses experts.

03

Valorisez votre expérience

Mettez en avant vos missions précédentes ou votre connaissance du contexte du pays cible.

Consultez régulièrement les appels publiés sur le portail Financement et appels d'offres de l'Union européenne, et n'hésitez pas à prendre contact en amont.

POUR ALLER PLUS LOIN

Sites officiels

- Site officiel des jumelages institutionnels : https://ec.europa.eu/neighbourhood-enlargement/tenders/twinning_en
- Contact national France : jumelages.pcn@sgae.gouv.fr
- LinkedIn Twinning et TAIEX France

Opérateurs français

- Expertise France : <https://www.expertisefrance.fr/>
- France Éducation International : <https://www.france-education-international.fr/>
- Civipol : <https://www.civipol.fr/>
- France Vétérinaire International : <https://www.fvi.fr/>